

| |
|-------------------------------|
| DÉPARTEMENT |
| AUBE |
| CANTON |
| SAINT ANDRE LES VERGERS 10 |
| COMMUNE |
| ST ANDRÉ |

STM / FJ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

**Réglementation de la circulation
 Mise en clignotant des feux tricolores
 Carrefour route d'Auxerre / Chemin de Chavant / Rue de la Carrière**

Le Maire de la Ville de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS,

Vu le Code de la Route,

Vu les articles L 2212-1 à L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'ouverture de l'enseigne Leroy Merlin génère des perturbations importantes du flux de circulation entraînant des ralentissements notables sur la rocade et des embouteillages au niveau du rond-point, une mise en clignotant des feux tricolores est nécessaire à titre provisoire, au carrefour de la Route d'Auxerre, du chemin de chavant et de la rue de la Carrière ;

Considérant que pour la sécurité des usagers, il y a lieu de mettre une mise en clignotant des feux tricolores comme indiqué ci-dessus ;

ARRETE

Article 1 : A compter du mercredi 20 août 2025 et pendant une durée de 15 jours, les feux tricolores présents au carrefour de la route d'Auxerre, du chemin de Chavant et de la rue de la Carrière seront à titre provisoire mis en clignotant :

- Du lundi au samedi de 08h00 à 20h00
- Le dimanche de 08h00 à 13h00

Article 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, seront constatées, poursuivies et réprimées, conformément à la Loi.

Article 3 : M. Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Aube, M. Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, MM. Les agents de la Police Municipale, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à :

- . M. L'Officier du Ministère Public près les Tribunaux de Police de l'Aube ;
- . M. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours à TROYES ;
- . M. Le Président de Troyes Champagne Métropole ;
- . M. Le Commandant de la C.R.S. n° 35 à TROYES ;

Fait à SAINT-ANDRE, le 20 août 2025.

Le Maire,



Catherine LEDOUBLE

